

CYCLE DE 15 Séances « Sauve nage » à partir de 5 ans

Cours encadré par un maître-nageur expérimenté

INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE (à partir de 2016) :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :/.....

MAIL :/.....

TARIFS

- **1 cycle (15 séances) * 200 € par enfant**
10% de remise pour un enfant de la même fratrie
**Si votre enfant ne participe plus aux cours, quelle que soit la raison, aucun remboursement, même partiel, ne pourra être demandé.*

GROUPES et HORAIRES

Les mercredis

(Sous réserve d'un minimum de participants)

cycle 1 : 22/09/2021 au 26/01/2022

9h30-10h10* : pour les enfants très débutants, qui éprouvent des difficultés à mettre la tête sous l'eau par exemple

10h20-11h00* : pour les enfants qui savent mettre la tête entièrement sous l'eau, qui n'ont pas d'appréhension avec le milieu aquatique

11h10-11h50* : apprentissage de la nage

**les horaires et les créneaux peuvent être sujet à modification suivant les inscriptions et les niveaux.*

Séance de 40 minutes, l'enfant doit être prêt au bord du bassin à l'heure du cours. Les parents doivent accompagner l'enfant aux vestiaires (Pass sanitaire obligatoire)

A REMETTRE

- Certificat médical à faire remplir par votre médecin traitant de non contre indication à la pratique de la natation
- La fiche d'inscription dûment complétée
- L'autorisation parentale signée
- Règlement intérieur accepté et signé

Merci de votre compréhension

A PREVOIR

- Un maillot de bain
- serviette
- lunettes de natation
- bonnet de bain
- savon
- bouteille d'eau

Fait à Sélestat, le

Signature du représentant légal

Lu et approuvé



ECOLE DE NATATION

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné (e)

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Agissant en qualité de : Parent Autre à préciser : _____

De l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

autorise expressément mon enfant à participer à l'activité NATATION dans la piscine de l'Étincelle, et sur site naturel

m'engage à fournir au plus tard le 1^{er} jour de l'école ou du stage un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade datant de moins de 3 mois

autorise les personnels de la salle de l'Étincelle à prendre en cas d'urgence les mesures nécessaires concernant la santé de l'enfant, voire à le transporter dans un véhicule personnel en cas d'urgence médicale.

autorise l'Étincelle à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins de communication, sans compensation, dans la limite de 1 an

A noter : 1. que l'Étincelle est couverte par le biais d'une assurance responsabilité civile agissant en cas de faute du fait de l'organisation de l'évènement uniquement. Tout autre accident ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

2. Le jeune n'est plus sous la responsabilité de l'Étincelle dès lors que les cours sont terminés.

Personne (s) à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

A : _____ Le : ____/____/____

Nom, Signature et mention lu et approuvé:



ECOLE DE NATATION

Règlement intérieur

Consignes à respecter avant de rentrer dans l'eau

- Enfiler un maillot de bain, les shorts et caleçons sont interdits.
- Passage aux toilettes avant la séance.
- Prendre une douche savonnée avant de rentrer dans l'eau.
- Mettre obligatoirement un bonnet de bain
- Ne pas courir dans les vestiaires et au bord de la piscine
- Ne pas crier
- S'asseoir sur le banc
- Ne pas entrer dans l'eau avant d'en avoir l'autorisation

Les parents peuvent accompagner leurs enfants dans les vestiaires en enlevant leurs chaussures et jusqu'à la porte du bassin.

Fait à Sélestat, le

Signature du représentant légal

Lu et approuvé